

AIR FRANCE

convertit ses vols courts au modèle low-cost

Vols à partir de 49 euros TTC commercialisés depuis lundi 7 janvier Air France veut reprendre la main face aux low cost Commande d'A350 à Airbus probablement finalisée au T1 (Actualisé avec précisions)

Air France a dévoilé lundi une nouvelle offre commerciale avec des prix cassés et des options payantes, imitant le modèle des compagnies à bas coûts qui lui ont ravi des parts de marché en Europe. La compagnie aérienne française, qui a entrepris l'an passé une restructuration en profondeur avec 5.122 suppressions d'emplois à la clé, propose désormais des allers simples sur des vols court et moyen-courriers à partir de 49 euros TTC, soit 20 euros de moins que le tarif classique le plus bas jusqu'à présent. L'offre "mini" est en vente dès ce lundi pour des vols à compter du 6 février. Le site internet de la compagnie était saturé lundi à la mi-journée. L'offre concerne 58 destinations en France, en Europe et en Afrique du Nord à partir de Paris, Nice, Marseille et Toulouse.

Les billets ne seront pas modifiables, le bagage en soute sera payant (15 euros sur internet, 30 euros à l'aéroport) et le passager ne pourra pas gagner des miles du programme de fidélisation "Flying blue". Pour plus de souplesse, un voyageur pourra combiner un aller avec l'offre "mini" et un retour avec l'offre classique.

Pour se démarquer des compagnies à bas coûts, Air France continuera de proposer gratuitement une collation à bord et des journaux. "C'est un véritable produit Air France", a fait valoir lors d'une conférence de presse Florence Parly, responsable des activités passagers au départ d'Orly et de province. "Il ne s'agit pas d'éliminer l'offre classique d'Air France mais de proposer un produit supplémentaire." Cette nouvelle offre est l'un des piliers de la restructuration du réseau court et moyen-courriers d'Air France, largement responsable des pertes du groupe franco-néerlandais.

Air France présentera le 28 janvier son nouveau pôle régional français issu de la fusion des compagnies Britair, Régional et Airlinair.

Bilan en septembre sur les bases de province

Le PDG d'Air France Alexandre de Juniac fera le bilan en septembre sur ses trois bases de province (Nice, Marseille, Toulouse), que la compagnie a démenti avoir l'intention de fermer. "On n'a pas eu le résultat économique et commercial qu'on attendait. On a eu des taux de remplissage beaucoup plus erratiques que prévu", a-t-il expliqué.

Air France dit avoir transporté un million de passagers supplémentaires sur ces trois bases et amélioré la satisfaction de ses clients. Alexandre de Juniac a également déclaré qu'Air France-KLM comptait finaliser au premier trimestre sa commande à Airbus de 25 long-courriers A350 annoncée il y a plus d'un an. Les négociations, notamment avec Rolls-Royce sur la motorisation des appareils, "avancent bien", a-t-il dit.

Le groupe franco-néerlandais avait annoncé en septembre 2011 une commande ferme 50 long-courriers également répartis entre l'A350 d'Airbus et le B787 de l'américain Boeing, pour un total de 12 milliards de dollars aux prix catalogue, avec une option pour 60 appareils supplémentaires. La commande de 25 Boeing B787 a été finalisée en janvier 2012, mais les négociations durent encore avec Airbus et le motoriste britannique Rolls-Royce dont le Trent XWB équipera les 25 A350. La valeur de la commande à Airbus est de sept milliards de dollars au prix catalogue.